

# Mouthy

MAGAZINE D'INFORMATION SEMESTRIEL DE LA COMMUNE DE MOUTHE  
JUILLET 2010

## n°24

Budget et investissements	2
Lois sur les chambres d'hôtes	2
<b>Les entreprises</b>	<b>3</b>
Zen attitude	3
Hep Taxi	3
Le magicien... d'eau	3
<b>Félix Baret, miniaturiste</b>	<b>4</b>
<b>Les Gais Montagnards</b>	<b>5</b>
<b>Les associations</b>	<b>6</b>
Le P'tit Tétraz	6
Les Dons Cachés	6
Pétanque	6
<b>Succès de la Foire</b>	<b>7</b>
<b>Vivre ensemble</b> (horaires travaux bruyants, code la route)	<b>7</b>
<b>État civil</b>	<b>7</b>
<b>Une commune bien connectée</b>	<b>8</b>
<b>Piscine chalet PEP</b>	<b>8</b>
<b>Mouthy pratique</b>	<b>8</b>

*En ce milieu d'année, le n°24 du Mouthy vous présente le compte administratif de 2009, qui est un relevé précis des opérations financières - recettes et dépenses - de l'année civile écoulée, et les prévisions budgétaires 2010, votées en réunion publique le 23 mars 2010.*

*La construction d'un budget est souvent un exercice difficile et fastidieux... et cette année n'a pas fait exception. Il s'agit d'affecter des moyens à la réalisation de projets tout en combinant une légitime ambition au service de tous et toute la rigueur nécessaire à une bonne gestion des fonds publics. Pour le vote des quatre taxes locales, nous avons maintenu la même ligne de conduite fiscale que les années précédentes en reconduisant, unanimement, le choix de ne **pas augmenter le pourcentage de la part communale.***

*Vous trouverez dans ce Mouthy les informations habituelles relatives à la vie communale, à l'état civil, à l'actualité des manifestations... ainsi que les quelques rappels aux règles de la vie pratique auxquelles nous tenons.*

*Vous découvrirez aussi les talents artistiques surprenants de l'un de nos concitoyens.*

*Nous avons également le plaisir de vous annoncer de nouvelles activités dans notre commune et nous remercions ces entrepreneurs d'avoir choisi notre municipalité pour se développer ou s'installer.*

*En matière de fleurissement du village, des efforts sont réalisés et c'est l'occasion pour moi d'adresser, au nom de tous, des remerciements sincères à tous les bénévoles qui nous aident pour les plantations et l'arrosage.*

*Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente saison estivale.*

Elisabeth RAMPANT, votre Maire.

## prévisions 2010

**LE BUDGET PRIMITIF REGROUPE TOUTES LES DÉPENSES ET RECETTES PRÉVISIONNELLES DE L'ANNÉE 2010. DANS SA SÉANCE DU 23 MARS DERNIER, LE BUDGET PRIMITIF A ÉTÉ VOTÉ ET ARRÊTÉ COMME SUIT :**

Dépenses de fonctionnement ..	886 213,00 €
Recettes de fonctionnement ...	886.213,16 €
Dépenses d'investissement ...	1.271.182,00 €
Recettes d'investissement ...	1.271.182,00 €

# Budget et investissements

### Mode d'emploi :

Le compte administratif récapitule les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'exercice écoulé (2009), alors que le budget primitif est une prévision des dépenses et des recettes de l'exercice à venir (2010).

## investissements 2009

exprimés en euros TTC

### • BÂTIMENTS

Changement des fenêtres de la bibliothèque (3.526,47)

Réfection du hangar, rue de Beaupaquier (30.636,69)

Salle Polyvalente (sécurité désenfumage - solde) (9.446,66)

Réfection de la salle de réunion et des sanitaires au secrétariat et aménagement d'un local pour les passeports biométriques (19.564,22)

### • MATÉRIEL

Acquisition d'une remorque (1.045,01)

Acquisition de tables chaises chariot (salle polyvalente) (5.047,08)

Acquisition de bancs (839,50)

Acquisition d'un compresseur béton (429,36)

Acquisition de jardinières de fleurs (940,06)

Illuminations de Noël (7.959,98)

Signalisation (2.274,47)

### • VOIRIE & RÉSEAUX

Échange terrain trottoirs vers terrain de football (250)

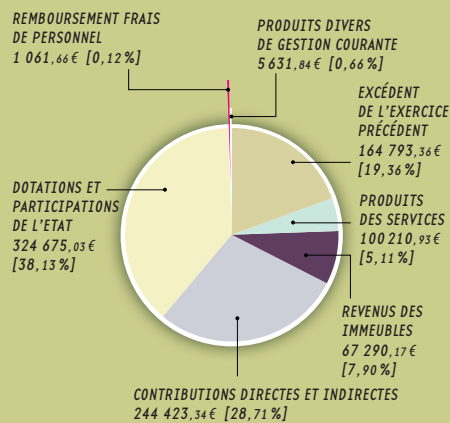
Éclairage public (à proximité de l'hôpital) (19.119,97)

Réfection enrobé parking communal (10.476,61)

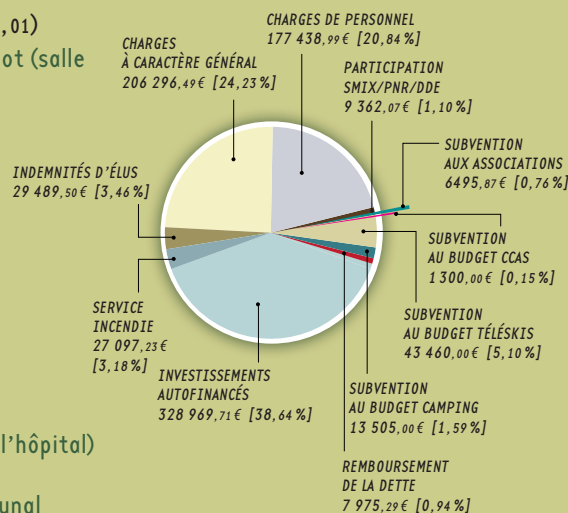
### • AUTRES

Honoraires complémentaires pour l'élaboration du PLU (solde) (2.143,83)

## recettes de fonctionnement 2009



## dépenses de fonctionnement 2009



## Chambres d'hôtes et meublés de tourisme : la déclaration est obligatoire en mairie

Article L324-1-1, créé par la Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 - art. 24 : « Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé ».

## investissements prévus pour 2010

Les prévisions de la Municipalité pour cet exercice sont :

- Réfection de la toiture de l'église
- Acquisition de terrains fonciers pour la réalisation de nouveaux lotissements destinés à la construction de maisons individuelles
- Réfection du terrain de tennis
- Réfection de la toiture de l'atelier communal
- Réfection de la salle des ados
- Réfection de la cage d'escalier de la mairie
- Réfection du chauffage de la salle polyvalente
- Eclairage public Rue des Côtes
- Acquisition de jardinières suspendues pour le fleurissement du village
- Installation d'un défibrillateur à la salle polyvalente
- Mise en place au secrétariat d'un logiciel pour la gestion informatique du cimetière
- Étude pour l'aménagement futur de la place de la mairie
- Étude pour l'aménagement futur de la rue Cart Broumet
- Étude pour l'extension de l'atelier communal
- Aménagement d'un local pour la conservation des archives communales
- Changement des fenêtres du secrétariat
- Réfection de la rue des Côtes

Créé par le Décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009 - art. 14 : « La déclaration de location d'un meublé de tourisme prévue à l'article L. 324-1-1 est adressée au maire de la commune où est situé le meublé par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ».

La déclaration précise l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits et la ou les périodes prévisionnelles de location. Tout changement concernant les éléments d'information que comporte la déclaration fait l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

La liste des meublés de tourisme est consultable en mairie.



# Zen attitude à Mouthe

www.taximetabief.fr




**TAXIS METABIEF MOUTHE**

effectuent les transports 7j/7 pour :

- Les transports médicaux.
- Les gares et aéroports.
- Les assistances en partenariat avec les compagnies d'assurances.
- Tout autre type de transport (destinations professionnelles, vacances...)
- Personnes de gites à gites, bagages, skis, vélos avec remorques.

**2 chauffeurs à votre disposition:**

 **Véronique**  
06.84.97.58.91
  **Frédéric**  
06.45.58.31.50

Nous disposons de 3 autorisations de stationnement sur les communes de Métabief et Mouthe. ✉ taximetabief@orange.fr ☎ 03.81.49.82.40

## Hep Taxi

**DÉJÀ PRÉSENTS À MÉTABIEF DEPUIS QUELQUES ANNÉES, VÉRONIQUE ET FRÉDÉRIC, LES TAXIS MÉTABIEF, SONT HEUREUX D'ACCOMPAGNER LEURS CLIENTS SUR LES ROUTES DU HAUT-DOUBS OU VERS TOUTE AUTRE DESTINATION. Après de longues démarches et avec l'accord de la municipalité, ces dynamiques artisans ont choisi d'installer un nouvel emplacement taxi à Mouthe.**

*Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes certains que leurs prestations proposées vous rendront de nombreux services.*

**En franchissant les portes de votre centre de beauté, l'Institut Nymphéa à Mouthe, vous pénétrez dans un havre où calme et professionnalisme se conjuguent au bénéfice de la beauté et du soin pour laisser derrière vous l'agitation, les soucis et les fatigues.**

2010 marque une étape très importante pour l'Institut, qui s'agrandit et élargit sa gamme de prestations. Nous sommes heureux de voir une entreprise locale se développer ainsi et saisissons l'occasion de vous la présenter un peu plus en détail. Petit retour chronologique sur l'aventure de l'Institut.

Tout commence par la création de l'Institut à Frasne en 1997. La clientèle se fidélise, le bouche-à-oreilles fonctionne et ce sont, justement, certaines clientes qui soufflent l'idée de répondre aux besoins de ce type de prestations sur Mouthe. C'est ainsi que l'Institut va s'installer en 2004 dans notre commune, en louant, tout d'abord et prudemment, une partie des locaux du salon de coiffure RÉCRÉ À TIF. Tout comme à Frasne, le succès est au rendez-vous.

En 2009, l'Institut saisit l'opportunité d'acquérir les locaux voisins pour un nouvel agrandissement. S'ensuit un an de travail de réflexion et de recherches pour concevoir un projet de nouvel espace réservé aux soins du corps et du bien-être.



Rien n'est laissé au hasard pour peaufiner le projet : les clientes de l'Institut sont consultées pour cibler au mieux leurs besoins et leurs envies.

Valérie, fondatrice et directrice de l'Institut : « Notre espace corps apportera un plus à notre clientèle déjà fidèle et saura séduire d'autres clients ; sauna, hammam et bien d'autres surprises les attendent pour un moment d'évasion et de détente. »

Alors, dans une ambiance chaleureuse, souriante et reposante, venez donc vous abandonner entre les mains expertes de Valérie, Hélène et Pascaline, trois personnalités, trois savoir-faire pour vous satisfaire au travers d'une large gamme de produits et de soins.

## Le magicien... d'eau

**VOUS CONNAISSEZ PROBABLEMENT DÉJÀ, COMME LA PLUPART DE NOS ENFANTS, FRANCK SUTTER, LE SYMPATHIQUE MAÎTRE NAGEUR DE LA PISCINE DE L'ASSOCIATION DES P.E.P. Ce que vous ignorez peut-être, c'est que Franck est aussi un magicien qui peut vous proposer ses services pour toute occasion.**

*Les spectacles de magie – notamment pour enfants – sont prisés car ils fonctionnent aussi bien pour un goûter d'anniversaire que pour une fête de quartier ou un arbre de Noël : avec le magicien, c'est le succès garanti !*

*Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Franck : LARSMAGIC au 06 88 84 20 30*





# Miniaturiste de grande passion

Installé depuis 11 ans sur Mouthe, en provenance de Nice, M. Félix Baret nous fait découvrir l'une de ses nombreuses passions : la peinture sur figurines.



Passionné de dessin et de peinture depuis sa toute jeune enfance et très intéressé par l'histoire militaire des origines à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, c'est tout naturellement que Félix s'est tourné vers cet art si minutieux.

Il faut dire que depuis le « Petit Soldat » de plomb de notre enfance, la figurine a beaucoup évolué grâce aux revues spécialisées et internet, tout cela ayant permis aux passionnés de communiquer, d'échanger le savoir-faire et de se retrouver dans des salons spécialisés de la figurine. Exclusivement militaire à l'origine, elle s'étend aujourd'hui à tous les thèmes, tant civils que fantastiques.

La fabrication d'une figurine commence par l'assemblage de toutes ses pièces par collage ou soudage à l'étain. Puis vient le temps de la peinture qui peut demander des dizaines d'heures de travail avec des pinceaux extrêmement fins et une loupe pour les plus petits détails. La peinture peut être réalisée avec des

couleurs à l'huile, ou avec des peintures acryliques ou à maquettes. Félix utilise, pour sa part, des tubes de couleurs à l'huile pour artiste.

Deux types de figurines s'offrent à l'amateur :

- Le modèle dit « rondes bosses », réplique exacte à l'échelle d'un personnage, animal etc... ou les figurines dites « plates » dont les moules sont gravés dans de l'ardoise, puis sont fondues avec un alliage à forte teneur en étain.
- Le résultat sera, soit des pièces uniques, présentées sur un socle ou dans un cadre, soit des scénettes de quelques personnages, soit enfin des scènes plus importantes de bataille ou autres, à condition, dans ce dernier cas, que l'amateur « ambitieux » ait le courage de consacrer des centaines, voir des milliers d'heures nécessaires à leur fabrication.

## Théâtre à Mouthe

LE 23 OCTOBRE : **La troupe du village de Boulot** (Haute-Saône) viendra interpréter une pièce de théâtre.

LE 27 NOVEMBRE : **La troupe des Baladins de la Combe Noire** interprétera sa pièce « **Ainsi soient-ils** ».



# association La Batterie Fanfare des Gais Montagnards

Les habitants de Mouthe et des environs nous ont fait part de leur déception, de ne pas recevoir, en fin d'année 2009, la visite des musiciens présentant le traditionnel calendrier de la BF des Gais Montagnards.

L'explication, que nous vous devons, est simple : Plusieurs anciens, valeureux sociétaires, très disponibles, ont quitté les rangs de la BF en 2009. Ils ne ménageaient pas leur temps, en particulier, pour la distribution des calendriers. Ils doivent être, ici encore, remerciés pour leur dévouement, pendant de très nombreuses années. La majorité des musiciennes et musiciens de la BF, actuellement sur les rangs, demeurent, hors du canton de Mouthe, voire hors département, et il est de plus en plus difficile de trouver des sociétaires disponibles, après le travail, pour assurer la distribution des calendriers.

Le président et les musiciens regrettent cette situation, qui ne permet plus de rencontrer, à cette occasion au moins, les Meuthiards et les Meuthiards. Il faut aussi préciser que la vente des calendriers représentait un apport financier non négligeable, permettant d'assurer, tout ou partie, l'achat de partitions, d'instruments, frais de réparations, de déplacements, ainsi que les inscriptions aux concours, etc... !

Sans doute, pour quelques manifestations plus importantes, pouvons-nous compter sur l'aide et le concours des élus de la commune et de la CCHD, et nous les en remercions chaleureusement. Alors les Gais Montagnards vous proposent une rencontre, pour faire la fête et déguster, ensemble,

un « **MOULES-FRITES GÉANT** » **DANSANT, LE SAMEDI 30 OCTOBRE 2010 À 19 h 00, SALLE POLYVALENTE DE MOUTHE.** Venez nombreux vous régaler.

Depuis plus de 75 ans, notre musique contribue au rayonnement de Mouthe. Afin qu'elle continue à porter hautes et loin, les couleurs meuthiardes, votre soutien est nécessaire. L'avenir de la BF dépend aussi des habitants de la commune et du canton. Nous avons fait appel, pour renforcer nos effectifs, aux habitants de Mouthe. Cet appel a été entendu par quelques jeunes, dont la bonne volonté n'a d'égal que le talent, et qui ont rejoint la BF depuis quelques mois : Mlle Léa CUENET (clairon), messieurs Arthur JACQUES et Maximin LAUREAU (percussions), Jean-Baptiste MOUREAUX (trompette, basse-euphonium) et Bastien ZIMMERMANN, (trompette de cavalerie et d'harmonie). Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'à leur exemple, d'autres personnes nous rejoindront. Il faut rappeler que des cours gratuits sont donnés dans le cadre de la BF.

En 2010, les Gais Montagnards assurent les cérémonies patriotiques (avec adjonction de trompettes d'harmonie) pour la Marseillaise et pour nos voisins Suisses, l'Hymne Vaudois. Ils ont représenté la Franche-Comté les 22 et 23 mai 2010, à MULHOUSE (68) dans le cadre des manifestations « Mulhouse en fanfare 2010 » lors des 1<sup>ères</sup> Olympiades des Batteries-Fanfaires. Les chaînes TV France 3 Alsace et France 3 Bourgogne - Franche-Comté ont retransmis, en direct, une partie du concert des Gais Montagnards. Les plus grandes sociétés de musique françaises et internationales participaient à ces Olympiades.

Les G.M. ont animé un apéritif-concert, à ROCHEJEAN, le 27 juin 2010, à l'occasion de la Fête dite « des Rochats ». Le 15 août 2010, à l'occasion de la fête patronale de Mouthe, aura lieu le traditionnel concert à l'hôpital local à 15 h 00. Puis, à 18 h 00 le même jour, sur la place de la mairie, les G.M. animeront l'apéritif-concert offert par la municipalité. Le 21 août 2010, défilé-concerts à POLIEZ-LE-GRAND (Suisse), Fête de la 10<sup>e</sup> rénovation du Four à Pain. Pour la seconde année consécutive, le 25 septembre 2010, animation-concerts à la grande fête du Vacherin-Montd'Or à Les Charbonnières (Suisse). Et n'oublions pas le 30 octobre 2010 à Mouthe « Moule-frites géant », dansant.

Depuis août 2009, Les Gais Montagnards ont un site Internet à visiter (aussi souvent que possible). Dans ce cadre, des liens ont été établis avec quelques associations locales et environnantes : Station de ski du Jura-Doubs, l'Office du Tourisme de Mouthe, que nous remercions particulièrement pour son partenariat et son concours, lors de nos manifestations ; le splendide Eco-musée, la Maison Michaud à Chapelle-des-Bois et la Batterie Fanfare amie et voisine de Labergement-Sainte-Marie. Site des Gais Montagnards : [www.bf-mouthe.com](http://www.bf-mouthe.com)

Bien sûr, d'autres associations ou organismes publics peuvent nous rejoindre et échanger des liens sur la « toile ». Contactez le président ou le secrétaire. Merci aux responsables du journal local MOUTHY, d'accueillir ces quelques lignes dans ses pages. Les Gais Montagnards de l'Orchestre de Batterie-Fanfare de Mouthe présentent à chacune et chacun leurs amicales et musicales salutations.

Le président Julien Letoublon



# associations (suite)

Pour que le



déploie ses ailes

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France et remplit une importante mission de participation à l'animation des territoires ruraux. Dans près de 10000 communes, des familles réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité. C'est ainsi que nous avons la chance de disposer dans notre communauté de communes d'une structure tournée vers l'accueil des 4/12 ans (Le P'tit Tétraz) l'accompagnement des ados (club ados et contrat territorial jeunesse). Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes ces informations dans le bulletin de la CCHD (Les Hauts du Doubs Infos) qui vous a été récemment distribué.

Depuis sa création, en 2002, l'association a grandi et élargi sa palette de services et prestations. En témoignent, notamment, la création de l'antenne de Chaux-Neuve ou encore la mise en place de l'activité « Dons cachés » chaque jeudi soir.

L'assemblée générale, qui s'est tenue le 30 avril dernier, dressait un bilan des actions entreprises en 2009 dont les salariés et bénévoles de l'association peuvent être légitimement fiers :

- Ouverture de l'antenne de Chaux-Neuve
- Ouverture de l'atelier transmission de savoir
- Maintien d'une jeune en contrat d'apprentissage
- Relais petite enfance dans les locaux un mercredi par mois
- Opération gilets jaunes
- Contrôle et avis favorable de l'inspection jeunesse et sport
- Création d'un groupement d'employeurs.

Le tout, en maintenant la même grille tarifaire...

Mais la lecture de la liste de présence à cette assemblée générale conduit aussi, hélas, à dresser un autre bilan : le quorum d'1/4 des adhérents était tout juste atteint pour permettre le déroulement de cette réunion. Cette situation est assez dommageable pour diverses raisons.

La première est que l'association est à une croisée de chemins. Elle développe ses activités, offre des emplois et gère un budget significatif. Mais la pérennisation de ces efforts va de pair avec la certitude de leur bien fondé.

La seconde, plus pratique encore, est le risque de voir la CCHD réviser ses subventions devant le peu d'implication des familles adhérentes. Or, le rapport financier démontre que, si le compte d'exploitation est équilibré, la vigilance reste nécessaire ainsi que la confiance et le soutien des financeurs.

Enfin, il faut bien avoir conscience que, comme l'a rappelé Madame Elisabeth Rampant, cette structure n'est pas un service communal, comme cela est parfois cru par erreur, mais une association gérée **pour et par les familles**.

Comme pour toute association au service de la communauté, la reconnaissance du travail effectué et du dévouement des uns et des autres est un encouragement à continuer. De nombreux projets pour 2010 sont en cours de réalisation et nul doute que leurs initiateurs seraient heureux de les présenter à un public plus nombreux lors des prochaines assemblées. Vous pouvez même y venir en famille, un service de garde et d'animations pour les enfants est prévu, qui permet à chacun d'assister en toute tranquillité d'esprit à l'assemblée générale.

Un quorum tout juste atteint, un bureau constitué avec difficulté, sont des signes à ne pas négliger : ne laissons pas s'étioler une organisation qui rend les plus grands services à nombre de familles.

Alors, rendez-vous aux prochaines réunions : vos idées et vos critiques, vos encouragements aussi, seront utiles et bienvenus. Les salariés et les bénévoles de l'association vous en remercient déjà.

## Échange créatif de talents artistiques

Des amateurs toujours plus nombreux aiment se tourner vers les loisirs créatifs pour le plaisir de travailler de leurs mains, de découvrir des techniques, de créer. Voilà une activité essentielle pour se détendre, s'occuper l'esprit, oublier les petits soucis, apprendre... et savourer la récompense de son travail.

Une nouvelle activité a été proposée cette année par Familles Rurales : Les Dons Cachés.

**L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE MOUTHE ORGANISE DES SÉANCES DE LOISIRS CRÉATIFS**

chaque jeudi soir à 20 h 00.

Crochet d'art, frivolité, fabrication de vitrines, macramé, initiation à l'aquarelle, toutes les idées et propositions sont les bienvenues. L'ambiance est conviviale et le principe repose sur un partage et un échange des savoirs et des compétences. L'activité reprendra à partir du mois de septembre.

**VENEZ DONC RÉVÉLER L'ARTISTE QUI EST EN VOUS !**

## Pétanque : du sport à loisir

Comme chaque année, l'**AMICALE BOULES MOUTHE** organise tous les vendredis soir de juin à août ses concours de pétanque ainsi que les doublettes d'été ouvertes à tous de 7 ans à 77 ans. Nous vous informons de quelques dates importantes dans la saison :

### CONCOURS DOUBLETTE FORMÉE

Le 08 août à la Source du Doubs.

Inscriptions dès 13 h 30.

Mise + 50 %.

Concours complémentaire.

Restauration et buvette

### JOURNÉE PÉTANQUE « À LA SUISSE »

Samedi 21 août à la Source du Doubs

Doublette formée.

Repas midi.

**La pétanque un loisir et un sport.**

À bientôt, le président et son comité

**PATRICK BAILLY**  
(tél. 0381692464)



## Succès de la Foire

La Foire printanière organisée par l'OTSI du Val de Mouthe Chapelle-des-Bois avait pour but d'être dans les premières foires de printemps, de présenter des produits diversifiés, et de donner la possibilité aux commerçants du Val de se présenter autrement, afin d'attirer les visiteurs sur le Val de Mouthe.

Elle s'est déroulée le dimanche 11 avril 2010 de 9 h à 17 h, à l'intérieur et à l'extérieur de la Salle Polyvalente de Mouthe.

33 exposants étaient présents, originaires de Mouthe ou de la côte sud-ouest en passant par le Jura, l'Ain, la région Rhône Alpes: soit 20 stands couverts et 19 stands extérieurs.

Les produits proposés **sont restés variés**, allant des bijoux, maquillage, mode, décoration-couture, prêt-à-porter, savons, horloges comtoises, chaussures, literie, marqueterie, métiers du bois, automobiles, animations pour enfants, **associés à la gastronomie** : produits bio, miel, pain d'épices, fromages de chèvres, vins, churros ; **et restauration** dans un esprit de ginguette/moules frites, en concluant par **un atelier pédagogique** sur la préhistoire et l'archéologie, très apprécié du public.

Avec une estimation de 900 à plus de 1000 visiteurs, l'OTSI reste satisfait de cette expérience et souhaite d'ores et déjà la renouveler en y apportant quelques modifications: développer un thème pour les exposants intérieurs, varier au maximum les exposants, y associer une animation, etc...

L'OTSI profite de ce petit résumé pour vous informer :

- qu'il cherche des bénévoles souhaitant aider à animer et promouvoir le Val de Mouthe à l'occasion de quelques animations comme cette foire,
- qu'il peut vous aider à travailler avec les nouveaux moyens de communication (site ou page internet) concernant vos hébergements locatifs,
- qu'il est de temps en temps dépositaire de places pour concert, match, expo ou autre,
- et qu'il est ouvert du mardi au samedi, 9 h-12 h/14 h-17 h, hors vacances scolaires; et du lundi au samedi, 9 h-12 h /14 h-18 h, et le dimanche de 9 h à 12 h pendant les vacances scolaires.

Avec toute notre sympathie.



## Vivre ensemble

Calme et paisible, notre village où il fait bon vivre respecte les règles communes de bon voisinage établies par arrêtés gouvernementaux, préfectoraux et communaux. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la Mairie ou, s'il y a danger immédiat, les services d'urgence.

### PETITS RAPPELS

**Circulation automobile** : Porter attention aux usagers piétons dans le centre du village. Nous avons la chance de n'avoir à connaître ni zones bleues, ni parkings payants. Mais respectons les trottoirs en laissant le passage libre aux poussettes et aux fauteuils roulants.

**Nuisances sonores** : Travaux personnels bruyants (dont tondeuses à gazon) limités aux horaires suivants:

Du lundi au vendredi : 08 h 30 / 12 h 00 - 14 h 30 / 19 h 30.

Le samedi : 09 h 00 / 12 h 00 - 15 h 00 / 19 h 00.

Dimanche et jours fériés : 10 h 00 / 12 h 00.

## Promenades... dénaturées

Notre nature et notre environnement sont des cadeaux précieux et nous regrettons que certains aient malheureusement une fâcheuse tendance à encore l'oublier. On ne parle pas présentement de simples papiers ou de mégots, encore forcément trop nombreux, mais de détritrus en plastique ou en métal, plus ou moins discrètement abandonnés au détour d'un chemin ou en bordure de pâturage. Ils ne sont certes pas forcément visibles au premier coup d'œil, mais ils existent. Nous avons le privilège de disposer d'une déchetterie à deux minutes de notre village. Merci à tous de ne pas l'oublier...

## État civil

### Mariages :

PACELLI Arnaud et DIAQUIN Camille ..... 12 juin 2010

### Naissances :

KUHNER Charlotte ..... 05 mars 2010

BONOLA Cenzo ..... 07 avril 2010

RONDELLI Yoris ..... 16 mai 2010

POURTEAU Maxence ..... 19 mai 2010

### Décès :

GAGELIN veuve VOISARD Jeanne ..... 04 novembre 2009

BURRI veuve BOURGEOIS Marie ..... 08 janvier 2010

LORIN François ..... 27 janvier 2010

VERNOIT épouse CLÉMENT Gilberthe ..... 08 avril 2010

TODESCHINI veuve SALVI Maria ..... 6 juin 2010

INVERNIZZI Pierre Paul ..... 21 juin 2010



# Mouthy pratique

## Mairie

Du lundi au vendredi  
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél. 03 81 69 27 45  
Fax : 03 81 69 13 13  
mairie.mouthe@wanadoo.fr

## ADMR service à domicile

1 rue Cart Broumet  
Lundi de 15 h 00 à 17 h 00  
Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00  
Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00  
Tél. 03 81 69 13 33

## SSIAD de Mouthe

1 rue Cart Broumet à Mouthe  
Tél. 03 81 69 21 62  
Fax : 03 81 69 20 76  
ssiad-mouthe@wanadoo.fr

## Trésorerie Générale

3 Grande Rue à Mouthe  
Tél. 03 81 69 22 71  
Fermé le vendredi après-midi

## Bibliothèque

Le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00  
Contact : Mme Thiébaud  
au 03 81 69 24 65

## La Poste

Lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 00  
et de 14 h 30 à 17 h 45  
Samedi de 9 h 15 à 12 h 15  
Tél. 03 81 69 22 99  
Horaires des levées: 15 h 30 en  
semaine, 11 h 30 le samedi

## Déchetterie

**En été :** mardi de 16 h à 17 h  
mercredi de 18 h à 19 h  
jeudi de 16 h à 17 h  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30  
**En hiver :** mercredi de 17 h à 18 h  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30

## Centre de loisirs Familles Rurales Le P'tit Tétrás

Tél. 03 81 69 19 87

## Piscine (au chalet PEP)

Ouverture au public hors  
vacances scolaires le mardi  
*Voir horaires en bas de page.*

## Hôpital local

Tél. 03 81 69 22 81  
Fax : 03 81 69 13 47

## Centre de soins infirmiers

Tél. 03 81 69 12 86

## Médecins

### Maison médicale de Mouthe

Tél. 03 81 69 86 10  
Docteurs Guyon, Klabá, Saulnier

## Dentistes

**Docteurs Monnot  
François et Anne-Monique**  
Tél. 03 81 69 21 77

## Pharmacie

**Pharmacie Rampant**  
Tél. 03 81 69 21 23  
Fax : 03 81 69 12 08

## Une commune bien connectée

**D'ICI PEU, DEUX NOUVEAUTÉS SERONT MISES EN PLACE  
PAR LA MUNICIPALITÉ :**

**LE SITE INTERNET** de la commune ([www.mouthe.fr](http://www.mouthe.fr)) est en voie d'achèvement et sera accessible dès le 15 juillet prochain. Vous y retrouverez toutes les infos pratiques utiles, la présentation de notre village, son histoire, des conseils de démarches administratives, des liens utiles, le Mouthy en ligne, etc... À très bientôt sur Mouthe.fr

Par ailleurs, **LE CAMPING DE MOUTHE** bénéficiera dès cet été d'un accès Wifi. Disposer d'Internet sur son lieu de travail et à son domicile est un besoin quotidien pour nombre d'entre nous. Il est donc naturel que de plus en plus de vacanciers choisissent leurs lieux de vacances en fonction de la disponibilité de ce service.

**En cas de difficulté, vous pouvez contacter  
la Mairie ou, s'il y a danger immédiat,  
les services d'urgence.**

**POMPIERS : 18** • **URGENCES : 112**  
**GENDARMERIE : 17** • **Gardes médicales : 3966**



## mettez-vous dans le bain

**Piscine du chalet PEP. Rappel des horaires  
d'accueil du public.**

**Lundi, mercredi, vendredi : . . . 14 h 00 à 16 h 30**  
**Mardi . . . . . 18 h 30 à 20 h 00**

*Des cours d'aquagym sont régulièrement organisés.*

*Pour tout renseignement :*

*Chalet PEP - Source du Doubs - 25240 Mouthe  
03 81 46 29 40 ou 03 81 46 29 44*